

**DOMAINE DE FORMATION : ARTS LETTRES ET LANGUES**  
**UFR DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
**REGLEMENT D'EXAMEN SPECIFIQUE AU DIPLOME DE LICENCE LLCER**  
**MENTION : ESPAGNOL LLCER**  
**EDITION ANNEE UNIVERSITAIRE : 2024-2025 A 2028-2029**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-2 à L.612-4, relatifs au déroulement des études supérieures de premier cycle ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2024 d'accréditation de l'Université de Toulon à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu le règlement général des études et des examens, adopté en CFVU le 27 juin 2024.

Vu la délibération CFVU-2024-40 relative à l'approbation des règlements d'examen spécifiques de la nouvelle offre de formation de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

## **Section 1. Préambule**

Le règlement général des études susvisé définit le cadre commun des dispositions relatives à l'organisation et au déroulement des formations dispensées par l'université de Toulon, hors 3<sup>e</sup> cycle. Il convient de s'y référer.

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités propres à la mention du diplôme visé.

## **Section 2. Déroulement de la licence**

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence et sanctionnant un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits ECTS (*European Credit Transfert and accumulation System*).

La licence mention « LLCER ESPAGNOL » est organisée sous la forme des parcours suivants :

- Semestre 4 : Métiers de la traduction, Métiers et concours de l'enseignement du second degré, Métiers et concours de l'enseignement du premier degré
- Semestre 5 : Métiers de la traduction, Métiers et concours de l'enseignement du second degré, Métiers et concours de l'enseignement du premier degré
- Semestre 6 : Métiers de la traduction, Métiers et concours de l'enseignement du second degré, Métiers et concours de l'enseignement du premier degré

Les parcours-types de formation visant à l'acquisition du diplôme de licence sont organisés sur trois années, soient 6 semestres consécutifs notés de S1 à S6.

Au sein d'une même mention, une licence permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours-types de la formation.

La licence permet de développer les compétences suivantes (faire référence au référentiel de compétences ou Fiche RNCP) :

- Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude
- Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques, audiovisuels en lien avec la langue d'étude
- Traduire de et vers la langue d'étude
- Construire son projet professionnel

### Section 3. Conditions d'admission

Les conditions d'admission en premier cycle sont définies dans le règlement général des études.

Pour être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, l'étudiant doit avoir obtenu les crédits ECTS affectés à l'année et doit être admis par le jury de fin d'année.

Dans le cas d'étudiant souhaitant intégrer la formation en cours de cursus (non titulaire de la L1 ou la L2 UTLN), l'admission est soumise à un dossier de candidature selon les modalités en vigueur pour le cursus.

### Section 4. Modalités d'inscription

L'inscription administrative est annuelle, personnelle et obligatoire. Les périodes et modalités d'inscription sont consultables à l'adresse : <http://www.univ-tln.fr/Inscriptions-a-l-Universite-de-Toulon.html>.

A l'issue de son inscription administrative, l'étudiant procède à son inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est obligatoire et détermine le cursus pédagogique. Elle est faite en début d'année universitaire auprès de la composante.

Chaque étudiant inscrit en licence conclut un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui prend en compte son profil, son projet personnel, son parcours de formation, les modalités destinées à favoriser sa réussite et les aménagements spécifiques à son profil.

### Section 5. Organisation des enseignements

La formation de licence comprend des activités de formation diversifiées correspondant pour l'étudiant à 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

### Section 6. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

#### 6.1. Types de contrôle et modalités de la seconde chance : rattrapage

Le contrôle des connaissances et des compétences s'effectue, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les épreuves peuvent être orales ou écrites.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance (rattrapage).

Cette seconde chance (rattrapage) prend la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale dans le cadre d'une seconde session. Cette session de

« seconde chance » (rattrapage) est organisée à une période fixée et dans un délai raisonnable après publication des résultats de la session initiale.

## 6.2. Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Dans le cadre de la mise en place de SAÉ, le contrôle des connaissances et des compétences des ECUE-Ressources de la SAÉ s'effectue par des épreuves de contrôle continu.

La note de la SAÉ est déterminée sur la base d'un travail encadré et échelonné effectué par l'étudiant.

Ce travail doit obligatoirement être réalisé dans les temps impartis avec un strict respect des dates de rendu. Le non-respect des échéances pour la remise d'un travail ou la non-participation injustifiée à une étape du travail demandé entraîne l'attribution de la note de 0/20. En cas d'absence prolongée et dûment justifiée de l'étudiant, un délai supplémentaire équivalent à la durée de l'absence peut être accordé à l'étudiant pour la remise du rapport ou du projet. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. La demande doit obligatoirement être faite dans un délai de 7 jours au plus tard après la date de la première échéance, à l'enseignant responsable de la SAÉ.

Dans le cas d'une SAÉ, la seconde chance réside dans l'accompagnement formatif de l'étudiant tout au long de la SAÉ.

Dans tous les cas de productions d'écrits qu'il réalise, l'étudiant est tenu d'y adjoindre un engagement de non-plagiat.

## 6.3. Organisation du contrôle continu

### Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance (rattrapage) sous forme d'évaluation finale

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins deux évaluations dont une évaluation finale portant sur l'ensemble du programme de l'ECUE.

La note de première chance est égale à la moyenne pondérée de l'ensemble des notes obtenues à l'ECUE au cours du semestre, évaluation finale comprise.

Aucune évaluation y compris l'évaluation finale ne peut représenter plus de 50% de la note globale. La mise en œuvre de la seconde chance (rattrapage) consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de l'évaluation finale.

#### - Absence à l'évaluation finale

Si l'absence est injustifiée, l'étudiant est déclaré ABI.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être proposée par l'enseignant. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à l'évaluation finale. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente de l'évaluation finale.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution du résultat ABI à l'évaluation finale.

#### - Absence aux évaluations autres que l'évaluation finale

L'absence non justifiée à une évaluation, autre que l'évaluation finale, entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En cas d'absence justifiée à une évaluation autre que l'évaluation finale, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, le coefficient de l'épreuve est neutralisé.

## Section 7. Modalités d'acquisition des crédits européens (ECTS) et règles de progression

### 7.1. Calcul des notes

Les maquettes de formation en annexe précisent la nature des épreuves, les coefficients et crédits ECTS de chaque ECUE et UE.

Dans le cadre des ECUE évalués en contrôle continu intégral, le contenu, la forme et la pondération entre les épreuves au sein des ECUE sont précisés par l'enseignant responsable de l'ECUE, par écrit, en première séance.

**ECUE** : La note de l'ECUE est obtenue selon la règle de calcul spécifiée dans la maquette de formation en annexe. Lorsque l'ECUE fait l'objet d'une combinaison de notes (de contrôles continus, de TP, et/ou de travaux rendus, ...), la règle de calcul de la note de l'ECUE est précisée par l'enseignant par écrit en première séance.

**UE** : La note de l'UE est obtenue en effectuant la moyenne des notes des ECUE affectées de leur coefficient.

**SEMESTRE** : La note du semestre est obtenue en effectuant la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

**ANNEE** : La note de l'année est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 2 semestres sans coefficient.

**DIPLOME** : La note du diplôme est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 3 années de licence sans coefficient.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la meilleure des deux notes obtenues à la session initiale et à la session de rattrapage (de seconde chance) pour un même ECUE est retenue dans le calcul de la moyenne générale des notes.

Dans le cas d'une demande d'accès à un diplôme, les ECUE, UE, semestres ou années, obtenus par validation des acquis ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note. Le coefficient de l'ECUE, UE, semestre ou année validé(e) est alors neutralisé (il ne rentre pas dans le calcul de la moyenne).

Dans le cas d'une demande de validation pour l'obtention d'un diplôme, le jury peut attribuer une note à un ECUE, une UE, un semestre ou une année.

### 7.2. Modalités de compensation

Pour obtenir les crédits ECTS de chaque année, semestre, UE, ECUE l'étudiant doit :

- soit les obtenir directement en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 ;
- soit les obtenir par compensation.

Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable. L'étudiant valide l'UE et les ECUE qui la composent.

Les UE d'un même semestre se compensent entre elles et les semestres au sein d'une même année se compensent.

### 7.3. Modalité de report de notes

Toute UE validée étant définitivement acquise, l'étudiant non admis en session initiale ou redoublant bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les ECUE des UE validées, et des notes supérieures ou égales à 10/20 de tout autre ECUE. L'étudiant devra alors repasser tous les ECUE des UE non validées et dont la note est inférieure à 10/20.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la seconde chance/le rattrapage ne peut pas s'appliquer aux éléments pédagogiques (résultat supérieur ou égal à 10) validés en première session.

### 7.4. Règles de progression et redoublement

Le passage en année supérieure est autorisé sous condition d'acquisition des 60 crédits ECTS de la maquette en cours de l'année immédiatement inférieure.

Sauf décision du jury autorisant le passage a minima, tel que défini au point 7.5, la non acquisition de la totalité de 60 crédits ECTS de l'année en cours entraîne une situation de redoublement.

### 7.5. Passage a minima (non obligatoire)

Sur proposition du jury, un étudiant qui, à la session de rattrapage (seconde chance), n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de l'année, peut être autorisé à passer dans l'année supérieure, dès lors qu'il a acquis 45 crédits ECTS, ou un semestre en totalité et au minimum 15 crédits ECTS de l'autre semestre. Dans tous les autres cas, l'étudiant redouble son année.

Aucun passage en L3 ne peut être autorisé si l'étudiant n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de la L1.

### 7.6. Inscription tardive

Les absences liées à une inscription tardive se traduisent par la possibilité de passer une épreuve de substitution ou par une neutralisation des coefficients correspondants. Le choix doit figurer dans le contrat pédagogique conclu avec l'étudiant en accord avec l'enseignant en charge de l'ECUE.

## Section 8. Modalités d'obtention du diplôme et mentions

### 8.1. Validation du diplôme

Chaque année, semestre, UE, ECUE est validé si l'étudiant a obtenu les crédits ECTS qui lui sont affectés.

La délivrance du diplôme est subordonnée à :

- la validation de l'ensemble des UE (obligatoire)
- la réalisation et la soutenance du stage (le cas échéant)

### 8.2. Diplôme de Licence

Les mentions sont délivrées aux deux sessions en fonction de la moyenne générale obtenue par l'étudiant au diplôme :

- mention passable si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20 ;
- mention assez-bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- mention bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- mention très bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

## Section 9. Dispositions transitoires

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle offre de formation en 2024-2025, les dispositions transitoires seront détaillées dans un contrat pédagogique.

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
Parcours : espagnol
Année du diplôme: Première Année

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire ( O ), à choix ( X ), ou facultatif ( F )	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM	Volume horaire TD	Volume horaire TP
S1			<b>Semestre 1</b>	<b>O</b>	<b>30</b>	<b>30</b>		<b>50,00</b>	<b>177,00</b>	<b>0,00</b>
S1	UE	<b>UE11</b>	<b>Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>	<b>O</b>	<b>8</b>	<b>8</b>		<b>12,00</b>	<b>39,00</b>	<b>0,00</b>
S1	ECUE	11a	Grammaire espagnole	O	4	4	CC et CT	12	12	
S1	ECUE	11b	Expression-compréhension	O	2	2	CC		18	
S1	ECUE	11c	Théâtre et jeux de rôles	O	2	2	CC		9	
S1	UE	<b>UE12</b>	<b>Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>	<b>O</b>	<b>13</b>	<b>13</b>		<b>38,00</b>	<b>54,00</b>	<b>0,00</b>
S1	ECUE	12a	Introduction à la littérature espagnole : du Moyen Age au siècle d'Or	O	2	2	CC et CT	9	6	
S1	ECUE	12b	Introduction à la littérature espagnole contemporaine	O	2	2	CC et CT	9	6	
S1	ECUE	12c	Amérique hispanique: histoire et société	O	4	4	CC et CT	20	18	
S1	ECUE	12d	Culture du monde hispanique	O	2	2	CC	0	12	
S1	ECUE	12e	Principes d'analyse de texte et de l'image	O	3	3	CC		12	
		<b>UE13</b>	<b>Traduire de et vers la langue d'étude</b>	<b>O</b>	<b>6</b>	<b>6</b>		<b>0,00</b>	<b>30,00</b>	<b>0,00</b>
S1	ECUE	13a	Thème littéraire	O	3	3	CC		15	
S1	ECUE	13b	Version littéraire	O	3	3	CC		15	
	ECUE	<b>UE14</b>	<b>Construire son projet professionnel</b>		<b>3</b>	<b>3</b>			<b>45,00</b>	
S1	ECUE	14a	Techniques d'expression (français)	O	1	1	CC		18	
S1	ECUE	14b	LV2 (anglais obligatoire)	O	1	1	CC		15	
	ECUE	14c	Méthodologie du travail universitaire	O	1	1	CC		12	
S1	UE	<b>UE15</b>	<b>UE transverse</b>	<b>O</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,00</b>
S1	ECUE	15a	Recherche documentaire	O	0	0	Ens		3	
S1	ECUE	15b	Projet professionnel de l'étudiant (PPE)	O	0	0	Ens		6	
S2			<b>Semestre 2</b>	<b>O</b>	<b>30</b>	<b>30</b>		<b>50,00</b>	<b>156,00</b>	<b>0,00</b>
S2	UE	<b>UE21</b>	<b>Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>	<b>O</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>12,00</b>	<b>39,00</b>	<b>0,00</b>
S2	ECUE	21a	Grammaire espagnole	O	4	4	CC et CT	12,00	12	
S2	ECUE	21b	Expression compréhension	O	3	3	CC		18	
S2	ECUE	21c	Théâtre et jeux de rôles	O	2	2	CC		9	
S2	UE	<b>UE22</b>	<b>Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>		<b>13</b>	<b>13</b>		<b>38,00</b>	<b>54,00</b>	<b>0,00</b>
S2	ECUE	22a	Panorama de la littérature hispano-américaine	O	4	4	CC et CT	18	12	
S2	ECUE	22b	Histoire de l'Espagne: du Moyen Age au Siècle d'Or	O	2	2	CC et CT	10	9	
S2	ECUE	22c	Histoire de l'Espagne contemporaine	O	2	2	CC et CT	10	9	
S2	ECUE	22d	Culture du monde hispanique	O	2	2	CC	0	12	
S2	ECUE	22e	Principes d'analyse du texte et de l'image	O	3	3	CC		12	
S2	UE	<b>UE23</b>	<b>Traduire de et vers la langue d'étude</b>		<b>6</b>	<b>6</b>		<b>0,00</b>	<b>30,00</b>	<b>0,00</b>
S2	ECUE	23a	Thème littéraire	O	3	3	CC		15,00	
S2	ECUE	23b	Version littéraire	O	3	3	CC		15,00	
	ECUE	<b>UE24</b>	<b>Construire son projet professionnel</b>		<b>2</b>	<b>2</b>		<b>0,00</b>	<b>33,00</b>	<b>0,00</b>
S2	ECUE	24b	Techniques d'expression (français)	O	1	1	CC		18	
S2	ECUE	24c	LV2 (anglais obligatoire)	O	1	1	CC		15	

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
Parcours : espagnol
Année du diplôme: Troisième Année

SEMESTRE	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire ( O ), à choix ( X ), ou facultatif ( F )	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM GRPE entier	Volume horaire CM Demi-GRPE	Volume horaire TD	Volume horaire TP	Nombre d'heures de stage /étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant
S5			<b>Semestre 5</b>		<b>29</b>	<b>29</b>		<b>60,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190,00</b>	<b>0,00</b>		
S5	UE	UE51	<b>Compétence 1 : Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>		<b>8</b>	<b>8</b>		<b>12,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42,00</b>	<b>0,00</b>		
S5	RI	51a	Grammaire approfondie de l'espagnol : étude synchronique et diachronique	O	4	4	CC ET CT	12		12			
S5	RA	51b	RA : Pratique de la langue orale et écrite	O	2	2	CC			18			
S5	RI	51c	Méthodologie du rapport de séjour	O	2	2	CC et CT			12		70	
S5	UE	UE52	<b>Compétence 2 : Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>		<b>11</b>	<b>11</b>		<b>48,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51,00</b>	<b>0,00</b>		
S5	RI	52a	RI : Littérature hispano-américaine contemporaine	O	4	4	CC et CT	24		18			
S5	RI	52b	RI : Problématiques historiques : Espagne du Siècle d'Or	O	2	2	CC et CT	12		9			
S5	RA	52c	RA : Problématiques historiques : Espagne des XX et XXIème siècles	O	1	1	CC et CT	12		9			
S5	RI	52d	RI : Art et image	O	4	4	CC			15			
S5	UE	UE53	<b>Compétence 3 : Traduire de et vers la langue d'étude</b>		<b>4</b>	<b>4</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30,00</b>	<b>0,00</b>		
S5	RI	53a	Thème littéraire	O	2	2	CC et CT	0		15			
S5	RI	53b	Version littéraire	O	2	2	CC et CT	0		15			
S5	UE	UE54	<b>Compétence 4 : Construire son projet professionnel</b>		<b>6</b>	<b>6</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61</b>	<b>0</b>		
S5		54a	LV2 (anglais obligatoire)	O	2	2	CC			15			
S5		54b,c,d	<b>UE de spécialisation au choix parmi 3</b>		<b>4</b>	<b>4</b>		<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>46,00</b>			
S5	UE	54b	Métiers de la traduction		<b>4</b>	<b>4</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36,00</b>			
S5		54b1	Difficultés de traduction français/espagnol	O	1	1	CC			12			
S5		54b2	Traduction spécialisée multilingue	O	2	2	CT			12			
S5		54b3	Connaissance des métiers de la traduction	O	1	1	CT			12			
S5	UE	UE 54c	<b>Métiers et concours de l'enseignement du second degré</b>		<b>4</b>	<b>4</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36,00</b>			
S5		54c1	Grammaire : faits de langue	O	1	1	CC			12			
S5		54c2	Didactique	O	1	1	CC			12			
S5		54c3	Préprofessionnalisation et stage	O	2	2	CC			12			
S5	UE	UE 54d	<b>SAÉ : Spécialisation : enseignement 1er degré. Réaliser une séquence pédagogique</b>		<b>4</b>	<b>4</b>	SAE		<b>0,00</b>	<b>46,00</b>			<b>88</b>
S5		54d1	Accompagnement séquence en sciences	O	0,5	0,5				9			
S5		54d2	Prépro /stage		1	1				10		18	
S5		54d3	Mathématiques		1	1				10			
S5		54d4	Français		1	1				8			
S5		54d5	Art		0,5	0,5	ENS			9			
S5	UE	UE55	<b>UE transverse [ECTS surnuméraires]</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>		
S5	ECUE	55a	Recherche documentaire		0	0	ENS			3			
S5	ECUE	55b	PPE		0	0	ENS		0	3			
S6			<b>Semestre 6</b>		<b>30</b>	<b>30</b>		<b>60,00</b>	<b>0,00</b>	<b>184,00</b>	<b>0,00</b>		
S6	UE	UE61	<b>Compétence 1 : Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>		<b>7</b>	<b>7</b>		<b>12,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34,00</b>	<b>0,00</b>		
S6	SAE		SAÉ : Préparation à la dissertation écrite		1	1	CC			4			8
S6	Acc		4h TD										
S6	MET		Problématiser et rédiger une dissertation										
S6	Res		Ressources										
S6	RI	61a	RI: Syntaxe et sémantique de l'espagnol moderne	O	5	5	CT	12,00		12			
S6	RA	61b	RA: Pratique de la langue-actualité hispanophone	O	1	1	CC			18			
S6	UE	UE62	<b>Compétence 2 : Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>		<b>13</b>	<b>13</b>		<b>48,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59,00</b>	<b>0,00</b>		



S6	SAE		SAÉ : Préparation à la dissertation écrite	0	1	1	CC	0,00	0,00	8,00	0,00		16,00
S6	AC		8h TD										
S6	MET		Problématiser et rédiger une dissertation écrite										
S6	Res		Ressources										
S6	RI	62a	RI : Littérature espagnole : du Siècle d'Or au XIXème siècle	0	2	2	CC et CT	12		9			
S6	RA	62b	RA : Littérature espagnole des XXème et XXIème siècles	0	2	2	CC et CT	12		9			
	RI	62c	RI : Problématiques historiques : Amérique hispanique	0	4	4	CC et CT	24		18			
S6	RI	62d	RI : Art et image	0	4	4	CC			15			
S6	UE	<b>UE63</b>	<b>Compétence 3 : Traduire de et vers la langue d'étude</b>		<b>4</b>	<b>4</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30,00</b>	<b>0,00</b>		
S6	ECUE	63a	Thème littéraire	0	2	2	CC et CT			15			
S6	ECUE	63b	version littéraire	0	2	2	CC et CT			15			
S6	UE	<b>UE64</b>	<b>Compétence 4 : Construire son projet professionnel</b>		<b>6</b>	<b>6</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61,00</b>	<b>0,00</b>		
S6	ECUE	<b>64a</b>	LV2 (anglais obligatoire)		2	2	CT			15			
S6	UE	64b,c,d	<b>UE de spécialisation au choix parmi 3</b>		<b>4</b>	<b>4</b>		<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>46,00</b>	<b>0</b>		
S6	UE	64b	Métiers de la traduction	0	4	4	0	0,00	0,00	36,00	0,00		
S6	ECUE	64b1	Sous-titrage	0	2	2	CC			12			
S6	ECUE	64b2	Langue et technologies de l'information	0	1	1	CC			12			
S6	ECUE	64b3	Linguistique de corpus	0	1	1	CC			12,00			
S6	UE	64c	<b>Métiers et concours de l'enseignement du second degré</b>		<b>4</b>	<b>4</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42,00</b>	<b>0,00</b>		
S6	ECUE	64c1	Méthodologie de la composition en espagnol	0	1	1	CT			6			
S6	ECUE	64c2	Culture du monde hispanique	0	1	1	CC			12			
S6	ECUE	64c3	Préparation à l'épreuve de traduction	0	1	1	CT			12			
S6	ECUE	64c4	Préprofessionnalisation et stage	0	1	1	ENS			12			
S6	UE	64d	<b>SAÉ : Spécialisation : enseignement 1er degré. Réaliser une séquence pédagogique</b>		<b>4</b>	<b>4</b>	SAE	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46,00</b>	<b>0,00</b>		<b>88</b>
S6	ECUE	64d1	Accompagnement séquence en sport	0	0,5	0,5				9			
S6	ECUE	64d2	Prépro /stage	0	1	1				10		18	
S6	ECUE	64d3	Mathématiques	0	1	1				10			
S6	ECUE	64d4	Français	0	1	1				8			
S6	ECUE	64d5	Histoire-géographie	0	0,5	0,5				9			

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
Parcours : espagnol
Année du diplôme: Troisième Année

SEMESTRE	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire ( O ), à choix ( X ), ou facultatif ( F )	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM GRPE entier	Volume horaire CM Demi-GRPE	Volume horaire TD	Volume horaire TP	Nombre d'heures de stage /étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant
S5			Semestre 5		30	30		50,00	0,00	202,00	0,00		
S5	UE	UE51	Compétence 1 : Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude		8	8		12,00	0,00	46,00	0,00		
S5	SAE		SAE : Préparation à la leçon orale					0,00	0,00	4,00	0,00		8,00
	AC		4h TD										
	MET		Rédiger un texte écrit et être capable de le restituer à l'oral										
	RES		Ressources										
S5	RI	51a	Grammaire approfondie de l'espagnol : étude synchronique et diachronique	O	4	4	CC et CT	12		12			
S5	RA	51b	RA : Pratique de la langue orale et écrite	O	2	2	CC			18			
S5	RI	51c	Méthodologie du rapport de séjour	O	2	2	CC et CT			12		70	
S5	UE	UE52	Compétence 2 : Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques		12	12		48,00	0,00	59,00	0,00		
S5	SAE		SAE : Préparation à la leçon orale		1	1	CC	0,00	0,00	8,00	0,00		16,00
	AC		8h TD										
	MET		Rédiger un texte écrit et être capable de le restituer à l'oral										
	RES		Ressources										
S5	RI	52a	RI : Littérature hispano-américaine contemporaine	O	4	4	CC et CT	24		18			
S5	RI	52b	RI : Problématiques historiques : Espagne du Siècle d'Or	O	2	2	CC et CT	12		9			
S5	RA	52c	RA : Problématiques historiques : Espagne des XX et XXIème siècles	O	1	1	CC et CT	12		9			
S5	RI	52d	RI : Art et image	O	4	4	CC			15			
S5	UE	UE53	Compétence 3 : Traduire de et vers la langue d'étude		4	4		0,00	0,00	30,00	0,00		
S5	RI	53a	Thème littéraire	O	2	2	CC et CT	0		15			
S5	RI	53b	Version littéraire	O	2	2	CC et CT	0		15			
S5	UE	UE54	Compétence 4 : Construire son projet professionnel		6	6		0	0	61	0		
S5		54a	LV2 (anglais obligatoire)	O	2	2	CC			15			
S5		54b,c,d	UE de spécialisation au choix parmi 3		4	4		0	0,00	46,00			
S5	UE	54b	Métiers de la traduction		4	4		0,00	0,00	36,00			
S5		54b1	Difficultés de traduction français/espagnol	O	1	1	CC			12			
S5		54b2	Traduction spécialisée multilingue	O	2	2	CT			12			
S5		54b3	Connaissance des métiers de la traduction	O	1	1	CT			12			
S5	UE	UE 54c	Métiers et concours de l'enseignement du second degré		4	4		0,00	0,00	36,00			
S5		54c1	Grammaire : faits de langue	O	1	1	CC			12			
S5		54c2	Didactique	O	1	1	CC			12			
S5		54c3	Préprofessionnalisation et stage	O	2	2	CC			12			
S5	UE	UE 54d	SAE : Spécialisation : enseignement 1er degré. Réaliser une séquence pédagogique		4	4	SAE		0,00	46,00			88
S5		54d1	Accompagnement séquence en sciences	O	0,5	0,5				9			
S5		54d2	Prépro /stage	O	1	1				10		18	
S5		54d3	Mathématiques	O	1	1				10			
S5		54d4	Français	O	1	1				8			
S5		54d5	Art	O	0,5	0,5	ENS			9			
S5	UE	UE55	UE transverse [ECTS surnuméraires]		0	0		0	0	6	0		
S5	ECUE	55a	Recherche documentaire	O	0	0	ENS			3			
S5	ECUE	55b	PPE	O	0	0	ENS		0	3			
S6			Semestre 6		30	30		50,00	0,00	184,00	0,00		
S6	UE	UE61	Compétence 1 : Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude		7	7		12,00	0,00	34,00	0,00		
S6	SAE		SAE : Préparation à la dissertation écrite							4			8
	Acc		4h TD										
	MET		Problématiser et rédiger une dissertation										
	RES		Ressources										
S6	RI	61a	RI : Syntaxe et sémantique de l'espagnol moderne	O	5	5	CT	12,00		12			
S6	RA	61b	RA : Pratique de la langue-actualité hispanophone	O	2	2	CC			18			
S6	UE	UE62	Compétence 2 : Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques		13	13		48,00	0,00	59,00	0,00		
S6	SAE		SAE : Préparation à la dissertation écrite		1	1	CC	0,00	0,00	8,00	0,00		16,00
	AC		8h TD										
	MET		Problématiser et rédiger une dissertation écrite										
	RES		Ressources										
S6	RI	62a	RI : Littérature espagnole : du Siècle d'Or au XIXème siècle	O	2	2	CC et CT	12		9			
S6	RA	62b	RA : Littérature espagnole des XXème et XXIème siècles	O	2	2	CC et CT	12		9			
S6	RI	62c	RI : Problématiques historiques : Amérique hispanique	O	4	4	CC et CT	24		18			
S6	RI	62d	RI : Art et image	O	4	4	CC			15			
S6	UE	UE63	Compétence 3 : Traduire de et vers la langue d'étude		4	4		0,00	0,00	30,00	0,00		
S6	ECUE	63a	Thème littéraire	O	2	2	CC et CT			15			
S6	ECUE	63b	version littéraire	O	2	2	CC et CT			15			
S6	UE	UE64	Compétence 4 : Construire son projet professionnel		6	6		0,00	0,00	61,00	0,00		
S6	ECUE	64a	LV2 (anglais obligatoire)	O	2	2	CT			15			
S6	UE	64b,c,d	UE de spécialisation au choix parmi 3		4	4		0	0,00	46,00	0		
S6	UE	64b	Métiers de la traduction		4	4		0,00	0,00	36,00	0,00		
S6	ECUE	64b1	Sous-titrage	O	2	2	CC			12			
S6	ECUE	64b2	Langue et technologies de l'information	O	1	1	CC			12			
S6	ECUE	64b3	Linguistique de corpus	O	1	1	CC			12,00			
S6	UE	64c	Métiers et concours de l'enseignement du second degré		4	4		0,00	0,00	42,00	0,00		
S6	ECUE	64c1	Méthodologie de la composition en espagnol	O	1	1	CT			6			
S6	ECUE	64c2	Culture du monde hispanique	O	1	1	CC			12			
S6	ECUE	64c3	Préparation à l'épreuve de traduction	O	1	1	CT			12			
S6	ECUE	64c4	Préprofessionnalisation et stage	O	1	1	ENS			12			
S6	UE	64d	SAE : Spécialisation : enseignement 1er degré. Réaliser une séquence pédagogique		4	4	SAE	0,00	0,00	46,00	0,00		88
S6	ECUE	64d1	Accompagnement séquence en sport	O	0,5	0,5				9			
S6	ECUE	64d2	Prépro /stage	O	1	1				10		18	
S6	ECUE	64d3	Mathématiques	O	1	1				10			
S6	ECUE	64d4	Français	O	1	1				8			
S6	ECUE	64d5	Histoire-géographie	O	0,5	0,5				9			